Le commerce des services écosystémiques : quand le ‘paiement pour services environnementaux’ équivaut à l’autorisation de détruire

Le paiement pour les services environnementaux et leur commercialisation sont une initiative [illegible] des parties visibles pour les marchés financiers de nouveaux aspects de la nature encore non domptés

Cette nouvelle publication analyse la notion de « paiement pour services environnementaux » telle qu’elle se présente aujourd’hui ; elle examine les arguments de ceux qui affirment que la seule manière de sauver la nature c’est d’y mettre un prix ; elle montre quels sont les protagonistes du PSE et ce qui les pousse à s’y intéresser. Mais par-dessus tout, ce document d’information contribue à documenter comment la tendance actuelle au PSE fonctionne dans la pratique, dans les territoires dont dépendent les communautés forestières pour subsister et pour préserver leur mode de vie.

Vous pouvez accéder à la version en français de ce document à l’adresse ici: « Le commerce des services écosystémiques : quand le ‘paiement pour services environnementaux’ équivaut à l’autorisation de détruire »